



FUMEL

— VALLÉE DU LOT —

DECISION

SERVICE SPORT/CISPD

Affaire suivie par : SEYRAL Florent

DIRECTION DES SOLIDARITES

N°D25CISPD31

OBJET : ORGANISATION DES CHANTIERS JEUNES SUR LE TERRITOIRE DE FUMEL VALLÉE DU LOT

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2020B-22-AG du 05 juin 2020 portant délégation de pouvoir du Conseil Communautaire au Président ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°2025A17CISPD en date du 13 février 2025, par laquelle le Conseil Communautaire a validé les actions du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de Fumel Vallée du Lot ;

Vu le projet éducatif mis en place pour organiser les chantiers jeunes sur le territoire ;

Vu qu'il est prévu dans le projet éducatif des chantiers jeunes, de valoriser la démarche citoyenne de l'engagement par le biais d'une bourse de loisirs de 80 € / jeune ;

Considérant qu'il est nécessaire de valider le fonctionnement des chantiers jeunes ;

**Le Président de Fumel Vallée du Lot,
décide,**

1°) – D'approuver le fonctionnement des chantiers jeunes sur le territoire ;

2°) – De signer toutes les pièces afférentes à ce dossier ;

3°) – De verser la bourse de loisirs à chaque jeune ayant tenu son engagement aux dates suivantes :

- 25 avril et 02 mai 2025,
- 11, 18, 25 juillet et 1^{er} août 2025,
- 24 octobre 2025 ;

4°) – Atteste que les crédits nécessaires à la dépense seront prévus au budget.

AR Prefecture

047-200068930-20250219-D25CISPD31-AR

Reçu le 04/03/2025

Publié le 04/03/2025

En application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision du Président lors de la prochaine séance du Conseil Communautaire.

Pour extrait certifié conforme

Fumel, le 19 février 2025



Le Président
Didier CAMINADE

Certifié exécutoire le : 04 mars 2025

Reçu en Sous-Préfecture le :

Publié ou Notifié le : 04 mars 2025

FUMEL VALLÉE DU LOT

34, Avenue de l'Usine - BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.fumelvalleedulot.com